

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 3

Artikel: Une polémique allemande à propos du rôle futur de la cavalerie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou faux uniformes, ou en se donnant comme parlementaires. De même la loi punit ceux qui tuent un ennemi qui veut se rendre ou des blessés hors de combat, ou encore ceux qui mutilent des cadavres.

En un mot, le code vise tous ceux qui agiraient contre le droit des gens ou contre les principes universellement reconnus du droit de la guerre chez les peuples civilisés.

Quant aux espions ennemis, ils peuvent être punis de mort ; mais ils ne peuvent en tous cas être punis que pour l'acte d'espionnage qu'ils commettaient au moment de leur arrestation. Pour des actes antérieurs, ils sont irrecherchables. Ceux qui montent des ballons ennemis ne peuvent jamais être considérés comme espions : ils seront simplement arrêtés et traités en prisonniers de guerre.

Voilà une sèche et rapide analyse du projet ; nous n'émettons aucune critique et nous ne formulons aucune approbation, laissant à chacun de nos lecteurs le soin de se faire une opinion. V.

UNE POLÉMIQUE ALLEMANDE A PROPOS DU ROLE FUTUR DE LA CAVALERIE

« La cavalerie a cessé d'être une arme. Des armées de l'avenir, la mieux préparée pour la lutte sera celle qui, la première, aura su se débarrasser de ce *ballast*. »

Tel est l'épilogue d'une brochure allemande récemment publiée sans nom d'auteur et sous le titre de : *Enquête sur le rôle de la cavalerie dans les guerres modernes*, titre pacifique ne laissant pas prévoir une conclusion aussi radicale.

« Le cheval est l'animal le plus peureux de la création, sa nature de sensitive tremble au moindre frémissement de l'air. Un oisillon qui s'envole, un roquet qui aboie, une flaque d'eau qui brille au soleil, en voilà assez pour le faire bondir d'épouvante. Aussi, en s'unissant intimement au cheval, l'homme en arrive-t-il forcément à perdre son sang-froid, à subir une diminution de sa valeur morale en face du danger. »

Donc le cavalier n'est qu'un fantassin diminué.

D'ailleurs, continue l'auteur anonyme, que peut faire la cavalerie dans les guerres de notre époque ?

Découvrir l'armée ennemie, en reconnaître la répartition et la marche ? A quoi bon ? Les millions d'hommes que met en mouvement la stratégie moderne se décèlent par leur masse même ! Le défenseur n'a plus à hésiter sur les routes que peut suivre l'armée assaillante,

elle les suit *toutes*, en colonnes égales, douées d'une égale vitesse d'approche, comme les veines liquides s'échappent parallèles, avec la même vitesse, à travers les fissures d'un barrage.

Etendre un voile en avant de sa propre armée ? Singulière façon d'en dissimuler les progrès ! « Qui ne dispose que d'un voile pour échapper à l'œil de son ennemi doit tout au moins le lui jeter sur la tête ! Si vous le tenez vous-même déployé devant vous, ce voile trahit vos mouvements sans les couvrir ! »

Jouer un rôle sur le champ de bataille ? Encore bien moins ! — Cavalerie contre infanterie ? L'armement actuel le rend désormais impossible ! — Cavalerie contre cavalerie ? Ce sera une mêlée confuse, généralement sans résultats, qui d'ailleurs, dans l'hypothèse la plus favorable, ne permettra en dernière analyse, à la cavalerie victorieuse que de venir se briser contre l'infanterie adverse.

Et, dans une cinquantaine de pages très lestement enlevées, l'auteur anonyme, quelque *fantassin incarné*, comme le désigne la presse allemande, l'auteur anonyme accumule les exemples historiques et les presse avec art pour en faire sortir la confirmation expérimentale de ses inductions techniques ou physiologiques.

La charge du dernier des *Cardigan* à Balaklava, même la *chevauchée de la mort* à Rezonville, qu'est-ce autre chose qu'une « chevaleresque folie » ? Seulement, « la poésie et la peinture se sont emparées de ces épisodes grandioses » et continuent ainsi « à enflammer les esprits de notre jeune noblesse et à la jeter en foule dans les rangs de la cavalerie ». Il faut espérer que, « dès qu'elle aura compris l'inanité du rôle que l'avenir réserve aux masses à cheval », elle renoncera à grossir des escadrons qui ne constituent plus « une arme », mais tout au plus « un club de jeunesse dorée. »

Le *fantassin incarné* a-t-il voulu se ménager le malin plaisir d'exciter des colères pour assister en dilettante à leurs éclats ? a-t-il cherché à faire parler des gens qui voulaient se taire ? il semble avoir réussi.

La cavalerie n'est plus une arme !!! Tous les cavaliers de la presse militaire allemande ou autrichienne ont immédiatement voulu prouver à R. V. (ce sont les initiales, vraies ou fausses, qui remplacent le nom de l'écrivain), qu'il est dans l'erreur.

On peut juger de la vivacité de l'émotion produite, par ce fait que les champions de la cavalerie ont cru devoir appeler à la rescouasse le maréchal de Moltke lui-même et que celui-ci n'a pas dédaigné de répondre publiquement à leur appel :

« En prenant à tâche, écrit le feld-maréchal au colonel Köhler, en prenant à tâche de démontrer, l'histoire militaire à la main, l'inanité du rôle de la cavalerie, R. V. a bien misérablement perdu son temps. La part qui revient à notre cavalerie dans les succès de la campagne de France est constatée par l'histoire ; elle eût été bien plus consi-

déirable encore, si la cavalerie avait été à portée du champ de bataille de Woerth, si elle avait agi d'ensemble sur le plateau de Vionville. Mais le commandement seul est responsable de ces lacunes. »

« L'exploration nous a rendu des services immenses ; sans elle nous n'aurions pu marcher comme nous l'avons fait. »

Le lieutenant-colonel Kœhler, le major Dembsher, l'écrivain autorisé de la *Gazette de Stoffleur*, bien d'autres encore ont travaillé, développant ce court satisfecit du maréchal de Moltke, à éclairer de leur vrai jour les tableaux malignement obscurcis par R. V., à restituer à la cavalerie le mérite de ses services passés, à en promettre, en son nom, d'aussi grands dans l'avenir. Chez Kœhler, c'est un véritable acte de foi.

« Nous devons nous tenir toujours prêts à suffire à toutes les tâches que nous avons su remplir dans le passé, — même sur le champ de bataille. Car après tout, la guerre en substance, dans ses grandes lignes, est par sa nature même immuable : c'est toujours l'homme aux prises avec l'homme ; et si le duel des forces humaines se manifeste tantôt sous un aspect, tantôt sous un autre, les difficultés qui résultent de ces modifications sont pures questions de forme et de matière, et doivent être comme telles surmontées et vaincues. »

Il serait sans utilité pratique de suivre point par point cette polémique ardente. Ce qui importe, c'est d'y chercher par quelles « manifestations » la cavalerie, au dire de ses porte-parole, entend se conserver la part qu'elle revendique dans « la lutte pour la prépondérance de la patrie. »

R. V. déclare que la cavalerie s'est montrée impuissante dans l'exploration, impuissante sur le champ de bataille.

Tout d'abord, les défenseurs de la cavalerie acceptent dans une large mesure les critiques adressées à l'exploration. S'ils ne vont pas jusqu'à admettre que « tous les services rendus par la cavalerie, quelques officiers galopant en avant des armées eussent pu les rendre dans une égale mesure, » ils déclarent du moins que là où la tâche a été complètement remplie, la passivité de l'adversaire l'avait rendue singulièrement facile, et ils n'hésitent pas à reconnaître que là au contraire où il fallait faire franchement preuve d'initiative, s'élancer en avant tête baissée, au moment par exemple où des raids hardis pouvaient et devaient entraver les mobilisations de la défense nationale la cavalerie n'a pas su se montrer véritablement *cavalerie indépendante*.

Dembsher constate le fait sans l'expliquer autrement que par l'inexpérience. D'après le colonel Kœhler, c'est que la « cavalerie n'était pas assez familiarisée avec le combat à pied, avec le maniement de l'arme à feu, » et « il est indispensable qu'elle sache pratiquer à fond l'un et l'autre pour s'élancer au loin sans arrière-pensée. »

Dans un ouvrage récemment publié¹, le colonel de Brix, insistant, lui aussi, sur l'importance croissante du combat à pied, demande que les cavaliers soient pourvus d'une baïonnette ; il semble donc probable que la cavalerie allemande est toute disposée à mener vigoureusement le combat à pied jusqu'au corps à corps. Nous avons eu l'occasion ici-même d'appeler l'attention sur un épisode caractéristique des manœuvres impériales de Berlin en 1880 : un détachement de hulans, pied à terre, ébranlant d'abord par son feu les défenseurs d'un pont, puis *s'élançant à l'assaut sabre au poing* pour conquérir définitivement le passage.

Quant au voile, continue le colonel Kœhler, « il ne doit pas consister en un réseau de patrouilles appuyé d'un réseau d'escadrons, suivis à leur tour chacun par d'autres escadrons plus ou moins nombreux, à plus ou moins grande distance ; la division doit rester le plus possible concentrée, se borner à prendre le contact au moyen de quelques patrouilles, se tenir constamment en état de se jeter à la parade ou à l'attaque, avec des forces imposantes sur quelque point que ce soit. »

Ce n'est encore que la division réunie, le colonel de Brix va plus loin ; après avoir esquissé la marche de la cavalerie précédant l'armée, il ajoute : « Cette marche en avant doit se poursuivre d'ensemble, en liaison constante et ininterrompue tant entre les divisions entre elles qu'entre les divisions et l'armée en arrière ; par conséquent, en principe, sous l'impulsion d'un commandement unique. »

On voit tout de suite quelle ampleur l'action de la cavalerie pourra éventuellement gagner à l'application de cette doctrine qui, sans être absolument nouvelle, n'avait peut-être pas été encore aussi nettement formulée. Ce ne serait plus la *division indépendante* à vues relativement bornées : ce serait la *masse de cavalerie indépendante* préparée sous la seule impulsion du commandement suprême à frapper au loin des coups retentissants.

C'est ainsi que la « cavalerie pourra porter l'ébranlement au cœur du pays ennemi. » Si elle ne l'a pas fait en 1870, c'est que « l'arme n'avait pas encore conscience d'elle-même et de sa valeur ; elle saura, le cas échéant, tirer parti de cette leçon. »

Jusqu'ici, on le voit, les contradicteurs de R. V. paraissent bien près de s'entendre avec lui. Ce qu'ils demandent à la cavalerie, c'est, comme lui et suivant sa pittoresque expression, de « jeter le voile sur la tête de l'adversaire » ; ce voile, ils admettent, comme lui, qu'elle n'a pas pu ou su le jeter encore. Seulement, tandis que R. V. part de cette expérience unique pour prononcer une condamnation définitive, eux, au contraire, en appellent avec confiance à l'avenir.

¹ *Gedanken über die Organisation, Ausbildung und Verwendung der Cavallerie bei der modernen Kriegsführung*, par de Brix, lieutenant-colonel au ministère de la guerre prussien.

En ce qui concerne les résultats obtenus ou à obtenir par la cavalerie sur le champ de bataille, les exagérations même des attaques de R. V. font la part facile à la défense.

Retenant entre autres la fameuse charge de la brigade Bredov, les écrivains que nous avons cités n'ont pas de peine à démontrer que « cette chevaleresque folie » a atteint un résultat immédiat et tangible, que c'est grâce à elle, et à elle seule, grâce au temps d'arrêt produit par elle dans la marche en avant des II^e et VI^e corps français, que le III^e corps allemand a pu se cramponner au plateau de Vionville dont il allait être précipité, et donner aux colonnes du X^e corps le temps de déboucher à sa hauteur.

C'est, auraient-ils pu ajouter, le service que dans cette même journée, les deux armées ont obtenu tour à tour de leur cavalerie : se jeter à corps perdu sur un adversaire pressant, suspendre sa marche ne fût-ce que quelques minutes, assurer le répit nécessaire pour reformer ou relever les fractions en retraite et arrêter ainsi un succès partiel prêt à s'affirmer et à s'étendre.

C'est un répit du même genre que Napoléon avait demandé à Murat dans les plaines d'Eylau : « Nous laisseras-tu manger par ces gens-là ? » C'est ce que le major Dembsher reproche énergiquement au commandant de l'armée autrichienne de n'avoir pas tenté le jour de Königgrätz : « Deux divisions de cavalerie étaient intactes ; il s'agissait avant tout de ralentir à tout prix la marche en avant de la deuxième armée prussienne ; il est probable qu'en lançant cette cavalerie, on y serait plus ou moins complètement parvenu. *Quand les deux divisions eussent dû succomber à la tâche, qu'était-ce que la perte de 4,000 cavaliers en balance avec la perte de la bataille ?* »

Il est assurément glorieux d'empêcher la défaite par cette charge du sacrifice, mais la cavalerie peut et doit avoir aussi des prétentions plus hautes : « Que derrière ces héroïques brigades, dit Kœhler revenant encore sur les charges des brigades Bredov et Cardigan, que derrière ces héroïques brigades qui, dans leur course effrénée, avaient déjà aplani tant d'obstacles, on se figure une deuxième, une troisième brigade trouvant la piste à peu près déblayée devant elles. N'auraient-elles pas foulé aux pieds tout obstacle vivant ?... Avec l'attaque par échelons, ligne derrière ligne, à courte distance, la cavalerie se frayera encore aujourd'hui un passage à travers les rangs de l'infanterie ; certes, il coulera bien du sang, nous n'arracherons plus la victoire à aussi bas prix qu'autrefois, mais enfin nous arracherons la victoire ! »

Pour pouvoir lancer ces lignes successives, il faut que l'organisation tactique ait mis dans la même main des forces suffisantes. Ici encore c'est par le colonel de Brix que nous trouvons la question nettement posée et résolue ; suivant lui, la répartition de la cavalerie indépendante doit être modifiée de façon à constituer des corps à

deux ou trois divisions de quatre régiments ; et, s'appropriant un principe qu'il emprunte à la *Bibliothèque du cavalier* du général de Bismarck,¹ il proclame sous cette forme aphoristique chère aux Allemands que « quatre régiments constituent le minimum permettant de manœuvrer rationnellement, qu'avec huit régiments on a la liberté de manœuvre, qu'avec douze ou seize régiments on sera maître de la manœuvre. »

Ici encore il semble que l'opinion publique militaire cherche à entraîner, en les devançant, les doctrines officielles ; non pas qu'elle paraisse accepter la solution trop absolue du colonel de Brix qui constituerait en permanence des masses trop lourdes, mais elle voudrait du moins voir préparer les divisions actuelles à concentrer à un moment donné, sous un même chef, leurs actions simultanées ou successives vers un résultat unique². On sait que toute la presse allemande annonçait au printemps dernier que les manœuvres de Konitz seraient des manœuvres de *corps de cavalerie*, des *mouvements de masse*. Il n'en a pas été ainsi, il est vrai, mais le but a été signalé ; il sera sans doute réalisé plus ou moins prochainement.

Ce qui se dégage en somme de cette polémique, c'est que la tendance actuellement dominante de la cavalerie allemande semble être d'arriver à cette *action d'ensemble* que le maréchal de Moltke regrette de ne lui avoir pas vu imprimer dans la dernière campagne.

Action d'ensemble en avant des armées pour porter, au cœur du pays envahi ou de l'écheveau embrouillé des corps en marche, ces coups vigoureux dont l'effet désorganisateur se propage au loin autour du point frappé.

Action d'ensemble sur le champ de bataille, résument pour ainsi dire, au moment psychologique, la force d'impulsion de l'armée tout entière, et pratiquant, avec la masse multipliée par la vitesse, la brèche par laquelle passera la victoire.

¹ Né en 1783, a fait, au service du Wurtemberg, toutes les campagnes du commencement du siècle, avec l'armée française d'abord, plus tard contre elle. De la famille du chancelier actuel.

² Voici ce qu'on lit à ce propos dans la *Tactique*, publiée l'an dernier par le major Meckel, du grand état-major, professeur à l'Académie de guerre :

« Un commandement de corps de cavalerie, auquel seraient normalement subordonnées toutes les divisions attachées à l'armée, serait un intermédiaire inutile, souvent même gênant. Cela ne veut pas dire que, dans certains cas donnés, il ne puisse être avantageux, indispensable même, de réunir plusieurs divisions de cavalerie sous un commandement unique.

» Quand plusieurs divisions ont à remplir, hors du contact immédiat de l'armée, une tâche commune, ou lorsqu'elles opèrent pendant le combat sur une même aile de l'armée, ou encore lorsqu'elles doivent être lancées d'ensemble à la poursuite, il semble à propos de les placer sous un même commandement supérieur. Il ne le serait pas de constituer ce commandement d'une façon permanente. »

Quant aux procédés tactiques à mettre en œuvre, il ne semble pas en surgir de nouveaux. Ceux que l'on prône sont toujours ceux qu'ont employés les cavaleries de Frédéric ou de Napoléon. C'est que, tandis que l'action des autres armes se transforme chaque jour en suivant pas à pas les changements d'organisation et les progrès techniques, l'action de la cavalerie, participant en quelque sorte de la soudaineté de la conception qui l'enfante, domine, comme le dit fièrement le colonel Kœhler, « ces questions de forme et de matière ; » c'est qu'elle dépend exclusivement de ces facteurs éternels : le coup d'œil, l'intelligence et l'audace.

(Revue militaire de l'étranger.)

NÉCROLOGIE

Zangger. — Medici.

Dans la nuit du 6 au 7 mars est décédé subitement à Zurich M. le colonel Zangger, vétérinaire en chef de la Confédération suisse.

C'est une nouvelle et grande perte pour l'armée fédérale, à laquelle ce savant spécialiste rendait depuis longtemps d'excellents services. Dans le poste difficile autant qu'important qu'il desservait, il s'était acquis l'estime de tous par la droiture de son caractère, par la franchise et la justice de ses procédés, ainsi que par sa science éclairée et pratique. Membre du Conseil des Etats et du Conseil national pendant quelques législatures, ses connaissances solides et variées y furent souvent précieuses. Mais c'est surtout comme directeur de l'École vétérinaire de Zurich qu'il s'était acquis une grande réputation et avait formé de brillants disciples de diverses nations de l'Europe. Agé de 56 ans seulement, vigoureux de corps et d'esprit, on espérait que pendant de longues années encore il pourrait vouer au pays et à l'armée les trésors de son activité. Deux attaques d'apoplexie à quelques mois de distance en décidèrent autrement et viennent de creuser dans les hauts rangs de notre hiérarchie militaire un vide qui ne sera pas facile à combler.

Les obsèques du colonel Zangger, qui ont eu lieu vendredi dernier, 10 courant, ont été imposantes. Le cortège réunissait, outre une escorte d'honneur, une foule de citoyens et de militaires attristés, dont bon nombre étaient venus de loin pour rendre les derniers hommages au regretté défunt.

Des paroles éloquentes ont été prononcées sur la tombe par M. le conseiller national zuricois Bleuler-Hausheer, par M. le colonel divisionnaire Künzli et par M. le vétérinaire Meyer.